

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire – Nord (112-63)
Compte-rendu de la rencontre du 8 juillet 2026
En visio-conférence

Liste des présences :

Organisation	Représentant	Présence
Association Coopérative Forestière de St-Elzéar	Jonathan Synnott	
Association provinciale des trappeurs indépendants (APTI) - Conseil de la Gaspésie	Yves Arsenault	
Bois d'œuvre Cedrico inc. (Causapsca)	Vanessa Bouffard-Thibault Samuel Garneau Jean-François Desbiens	
Club des Ornithologues de la Gaspésie	Pierre Poulin	X
Conseil de l'Eau Gaspésie Nord	Yves Briand	
Conseil régional de l'environnement GIM	Rémi Lesmerises	
Coop accès Chic-chocs	Antoine Blier-Dufresne Bruno Bélliveau	
Coopérative Eau bois	Dominic Larrivée Laurie-Anne Huot	X
Damabois Division Cap-Chat	Harold Truchon Denis Bernier	X X
Destination Chic-Chocs	Samuel McInnis Major	
Fédération des clubs motoneigistes du Québec (FCMQ)	Alissa Coquereau-Lambert	X
Fédération Québécoise des Chasseurs et Pêcheurs (FEDECP) GIM	Anthony Assels	
Fédération québécoise des clubs quads de la Gaspésie et des Îles	Mathieu Vallière	
Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique (FQSA)	Christophe Jourdain-Bonneau Charles Jourdain-Bonneau	X
Foremo inc.	Charles-Philippe M. Laflamme	
Groupe de scieries G.D.S. inc	Mathieu Piché-Larocque Steve Leblanc	X X
Groupe Lebel	François Godin	
Mi'gmawei Mawiomi Secretariat	*	
MRC de la Côte-de-Gaspé	Daniel Harbour	
MRC de la Haute-Gaspésie	Laurie Chicoine	
MRC de la Matanie	Valérie Charest	
Parc national de la Gaspésie	Aurélien Rivard	
Réserve faunique des Chic-Chocs	Yves Briand	
Sépaq (réserves fauniques)	Patrick Gendreau	X
Société de gestion de la rivière Cap-Chat	Antoine Tasset	
Regroupement des MRC de la Gaspésie	Achille Oettli	X

Par Guillaume Berger-Richard

Sentier international des Appalaches	Jean-Pierre Gagnon	
Uniboard Canada	Jérôme Pelletier	

Présences du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs : Steve Bujold, Andrew Gilker ; Samuel Dufour, Annie Malenfant , Mathieu Prévost, Sylvain Pelletier Bergeron, Lise Harrisson

Invité.es :

TGIRT : Guillaume Berger-Richard

Interprète :

¹ À noter que les présences en conférence virtuelle peuvent plus facilement varier durant la rencontre que lors d’une séance en présentielle. Ainsi, les gens indiqués comme présents l’ont été durant un moment lors de la rencontre, mais pas nécessairement tout au long de celle-ci. N’hésitez pas à me faire d’une erreur dans les présences.

Mise en garde : Les échanges et décisions rapportés dans ce compte-rendu peuvent découler de travaux et réflexions antérieurs à cette réunion, et les réflexions ont pu se développer davantage par la suite. Il est donc fortement suggéré de consulter l'historique des réunions pour une compréhension approfondie des discussions et décisions. Pour toute question, le lectorat est encouragé à contacter la coordination des TLGIRT de la Gaspésie à l'adresse suivante : tgirtgaspesie@mrcbonaventure.com

Point	Discussions	Décision / Recommandation / responsabilité / échéancier
1. Ouverture de la rencontre	Ouverture de la rencontre à 13h	
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour	Présentation de l'ordre du jour <i><u>L'ordre du jour est adopté tel que présenté.</u></i>	
3. Adoption du compte rendu de la dernière rencontre	Présentation du compte-rendu de la dernière rencontre <i><u>Le compte-rendu est adopté tel que présenté.</u></i>	
4. Suivis	Les suivis sont toujours actifs. Il n'y a aucune changement à signaler	
5. Harmonisation du PAS 2026-06	Harmonisation du PAS Harmonisation des usages Fiche 1 – FSC La table a convenu que considérant : - que le PAS respecte les principes FSC afin de ne pas compromettre la certification La TLGIRT a retenu comme solution préconisée la solution potentielle proposée : « S'assurer que le plan respecte les principes de FSC afin d'éviter de mettre en péril la certification des entreprises. » Fiche 4 – Mont Pointu La table a convenu que considérant : - La demande citoyenne d'ajouter un secteur supplémentaire n'a pas été retenue puisque les critères d'admissibilité du PAS n'étaient pas respectés et que cela aurait nécessité une nouvelle consultation La TLGIRT a retenu comme solution préconisée la solution potentielle proposée : « Ne pas ajouter ce secteur au PAS Chablis. » Fiche 5 – Chemin La table a convenu que considérant : - la récolte uniquement des arbres hors sol n'est pas applicable; - la fermeture systématique des chemins n'est pas réalisable dans le contexte actuel;	

	- d'autres analyses et consultations seraient nécessaires pour des mesures de réduction du taux de perturbation. La TLGIRT a retenu comme solution préconisée la solution potentielle proposée : « D'autres actions sont requises pour réduire le taux de perturbation. Propositions de récupération en 1 seul passage des bois en perdition en position hors sol et que les chemins donnant accès aux chablis soient fermés définitivement ne sont pas applicable. » Fiche 6 – Recolte La table a convenu que considérant : - l'analyse indique que le bois demeure récupérable et que l'évaluation de la rentabilité relève des entreprises forestières concernées. La TLGIRT a retenu comme solution préconisée la solution potentielle proposée : « Il appartient à l'industrie de calculer la valeur économique de ses opérations. Des visites terrain permettent de croire qu'il est encore récupérable dans ce secteur. » Fiche 7 – Massif La table a convenu que considérant : - la poursuite du PAS malgré la dérogation au VOIC caribou, considérant les arguments exposés par le ministère et le contexte de perturbation naturelle La TLGIRT a retenu comme solution préconisée la proposition suivante : Considérant les préoccupations répondues, maintien du statuquo du PAS. Fiche 8 – Composition La table a convenu que considérant : - de récolter uniquement les chablis totaux; - de cibler les secteurs où un enfeuillage est anticipé; - d'assurer un retour rapide du couvert résineux; - d'éviter toute augmentation du taux de perturbation La TLGIRT a retenu comme solution préconisée la solution potentielle proposée : « Seulement récolter les agglomérations de chablis totaux de peuplements où la régénération feuillue est anticipée. Assurer le retour en résineux selon l'échéancier le plus court possible (travaux sylvicoles non commerciaux devancés). Ne pas augmenter le taux de perturbation. »	
--	--	--

	Fiche 2 – Sentier et Fiche 3 – Bail Il est proposé comme solution préconisée la proposition suivante : « Effectuer une visite terrain; Communiquer avec les organismes ou personnes ayant exprimé les préoccupations et ; informer les détenteurs de baux avant les travaux afin de permettre le déplacement d’installations lorsque requis. La TLGIRT a retenu cette solution préconisée pour les deux fiches d’harmonisation opérationnelle.	
6. Varia	TGIRT Commune • Les membres sont invités à s’inscrire à la TGIRT commune prévue le 9 septembre à l’hôtel Francis à New Richmond Chargé de projet en voirie • Le chargé de projet a annoncé son départ du poste de chargé de projet en voirie forestière, expliquant qu’il restera en poste jusqu’au 9 octobre pour assurer la transition et finaliser certains dossiers, notamment la spatialisation du plan de gestion.	
7. Fin de la rencontre	La rencontre est levée à 14h12	

Tableau de l'ensemble des suivis

Mandats / suivis 112-63	Par	Provient de - Date de rencontre
Faire un suivi des anciennes harmonisations concernant les calculs d'AEC et les intégrer, au besoin, dans le VOIC (ne pas reconduire les AEC concernant les infrastructures dont les débits ne sont pas des enjeux)	TGIRT / MRNF	2025-11-27
Trouver le document de référence qui décrit la façon de procéder pour les AEC dans les sous-bassins-versants	MRNF	2025-11-27
Partager la présentation concernant les mesures de calcul de l'AEC pour les sous-bassins-versants selon les côtes de défoliation TBE	MRNF	2025-11-27

Mandats / suivis généraux	Par	Provient de - Date de rencontre
<i>Faire un suivi sur le partage des shapefiles des résultats des VOIC</i>	TGIRT/MRNF	2023-12-04
<i>Créer un comité (TGIRT-MRNF) afin d'élaborer une cartographie qui ciblera des zones afin de faire de la cartographie fine pour le PAFIO.</i>	TGIRT/MRNF	2024-03-14
<i>Organiser une visite terrain : fermeture de chemin</i>	Comité Voirie / MRNF	2025-09-03